

ÉLECTIONS MUNICIPALES · LAMBERSART · 15 ET 22 MARS 2026



François SCHMITT

Une équipe, un projet, une méthode





1

FRANÇOIS SCHMITT

60 ANS

Cadre de la Fonction Publique depuis 30 ans pour diverses collectivités territoriales après 10 ans dans le secteur privé, diplômé de Sciences Po, spécialiste en coopération et stratégies partenariales, solidarité, culture, pilotage budgétaire et gestion de personnels. Acteur associatif engagé dans les secteurs des solidarités, de la transition écologique, de la culture, du sport et de l'éducation. Citoyen impliqué dans plusieurs commissions et instances paramunicipales.



2

CÉLINE PRUVOST

45 ANS

Cadre de la Fonction Publique Territoriale



3

JULIEN BOISSE

46 ANS

Conseiller Municipal sortant et membre du CCAS, cadre en assurance, ancien avocat



4

FRÉDÉRIQUE ROLET

68 ANS

Retraitee de l'enseignement secondaire et responsable nationale d'un syndicat d'enseignants



9

NICOLAS FARVAQUE

48 ANS

Consultant-rechercheur spécialisé en évaluation des politiques publiques



10

LYDIA LAKEL

54 ANS

Traductrice indépendante



11

OLIVIER BALLOUARD

51 ANS

Cadre dans l'industrie



16

EUGÉNIE MARTINNE

58 ANS

Chargée d'Insertion Professionnelle



17

BENOIT GRANDPIERRE

64 ANS

Cadre de la Fonction Publique Territoriale



18

LAILA HRIR

59 ANS

Conseillère Emploi



23

OLIVIER DUBOIS

62 ANS

Chargé de communication culture



24

SANDRA ALZATE RAMIREZ

55 ANS

Economiste



25

JULIEN DHoyer

44 ANS

Architecte



30

SYLVIE EL BOUR

41 ANS

Secrétaire médicale



31

GRÉGOIRE SEITHER

61 ANS

Traducteur et interprète indépendant



32

HÉLÈNE HANNOIR

50 ANS

Ancienne principale de collège mise à disposition auprès d'une mutuelle d'assurance

CANDIDATES ET CANDIDATS POUR REPRÉSENTER LAMBERSART À LA MEL

- 1 – François SCHMITT
- 2 – Frédérique ROLET
- 3 – Benjamin DUTHOIT
- 4 – Céline PRUVOST

5**BENJAMIN DUTHOIT**

44 ANS

Ancien journaliste, cadre de la Fonction Publique Territoriale

6**PATRICIA THURLURE**

63 ANS

Professeure des Écoles

7**FRÉDÉRIC PLANCKE**

52 ANS

Cadre de la Fonction Publique Territoriale et responsable associatif

8**KAREEN MONNIER**

50 ANS

Directrice Générale Adjointe d'un organisme régional du secteur social, sanitaire et médico-social

12**LOUISE DESPAS**

47 ANS

Cadre culturel - Fonction Publique Territoriale

13**FRANCK BOVAL**

55 ANS

Chargé d'affaires informatique et télécom

14**ALEXANDRA BOREL**

49 ANS

Enseignante à l'Université de Lille

15**PIERRE-KARL ZAHNER**

28 ANS

Cadre de la Fonction Publique Territoriale

19**PATRICK ROBERT**

77 ANS

Relations publiques retraité, écrivain, président d'associations sportives

20**CLÉMENCE SOURDEVAL**

28 ANS

AESH

21**SOUFIANE DJELAD**

37 ANS

Neurologue

22**DELPHINE BAILEUX**

57 ANS

Agent de production

26**DELPHINE RIVIÈRE**

45 ANS

Déléguée régionale d'une fondation pour la culture scientifique

27**LOÏC DOLE**

56 ANS

Cadre de la Fonction Publique Territoriale

28**HAYAT DOUCHE**

36 ANS

Gestionnaire de biens

29**FRÉDÉRIC ROUVIÈRE**

52 ANS

Directeur Général d'un organisme en charge de protéger l'enfance, de l'inclusion sociale, de la santé, du handicap et de l'addictologie

33**GILLES CHATELAIN**

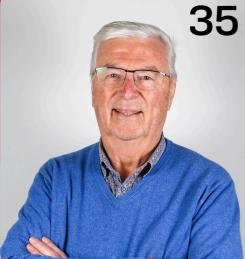
84 ANS

Retraité de l'industrie métallurgique

34**VALÉRIE CATELAIN**

67 ANS

Psychanalyste, universitaire

35**ALAIN CASTRIQUE**

84 ANS

Retraité, Directeur d'école honoraire

36**MARGARET DOOM**

70 ANS

Retraitee de l'action sociale, bénévole associative

Investir pour les Lambersartois sans augmenter les impôts

Notre commune ne bénéficie pas des mêmes soutiens de l'Etat en comparaison avec d'autres communes de même taille. Mais cette situation ne doit pas pénaliser les Lambersartois, qui sont en droit d'attendre des services et des équipements de qualité. C'est pourquoi notre projet, ambitieux pour la ville, repose sur un pilotage des finances qui tient compte de ce contexte et des effets de l'inflation qui nous affectent tous depuis trois ans.

Nous nous fixons un cap : investir pour l'avenir et renforcer les services sans augmenter les impôts ni les tarifs des prestations municipales. Pour y parvenir, nous sommes déterminés à aller chercher des financements extérieurs et à financer les investissements autrement, plutôt que de faire peser l'effort sur les habitants comme c'est le cas aujourd'hui.

La ville travaillera plus étroitement avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), mais aussi avec l'État, l'Europe, la Région, le Département, ainsi que des partenaires comme la CAF, l'ARS ou des acteurs économiques et associatifs. Les projets utiles, ambitieux et innovants sont ceux qui obtiennent des soutiens. C'est ce chemin que nous vous proposons de soutenir.

Cette orientation suppose une commune plus ouverte, coopérative et bien organisée, à l'inverse du repli et de l'isolement politiques qui freinent aujourd'hui le développement de Lambersart.

Une dette maîtrisée, compatible avec les finances de la ville

Aujourd'hui, la dette de la ville est de 10 millions d'euros. Les remboursements représentent un peu plus de 3 % du budget annuel, ce qui est très raisonnable. Nous nous engageons à ce que la charge annuelle des emprunts demeure contenue à moins de 4 % du budget municipal à la fin du mandat en 2032. Cette maîtrise permettra de préserver la fiscalité locale à son niveau actuel et de garantir une gestion saine sur le long terme.

Des investissements concrets au service de la vie quotidienne. Nous investirons à hauteur de **40 millions d'euros sur les 6 prochaines années** (le double du dernier mandat) pour améliorer concrètement la vie des Lambersartois.

Au-delà de l'entretien du patrimoine communal, nous réaliserons notamment :

- Une **cuisine centrale** pour produire des repas **100 % bio** pour les cantines à coût maîtrisé pour la ville et les familles (pas d'augmentation)
- Un **nouvel équipement sportif et polyvalent** au Béguinage (Quartier du Bourg)
- La création de **2 crèches de 25 places** (Briqueterie et Canteleu) **et d'un Espace de vie sociale/Maison du lien social à Canteleu**
- Un **éclairage public intelligent**, plus économique, plus sûr pour les Lambersartois et respectueux de la biodiversité
- Un **Pôle Ressource pour le Climat** au Castel Saint-Gérard au Canon d'Or
- Un **poste de Police Municipale modernisé** au Pacot-Vandracq
- Un **Club-house digne pour l'Union Football Lambersart (UFL)** au stade Guy Lefort (Canteleu)

Comment tout cela est financé ? Les 40 millions d'euros nécessaires à ce programme sont répartis comme suit :

- **15 M€** proviendront des ressources propres de la ville (2,5 M€/an),
- **12,5 M€** seront issus des aides et subventions des partenaires publics,
- **2,5 M€** du mécénat et de fondations,
- Seulement **10 M€ seront couverts par de nouveaux emprunts socialement et écologiquement responsables.**

Notre engagement est clair : investir utilement, protéger le pouvoir d'achat, préparer l'avenir et gérer la commune avec sérieux, transparence et responsabilité.

La présidence de la commission des finances sera confiée à l'opposition. Un point annuel sera réalisé pour garantir la transparence du pilotage des deniers publics auprès de tous.



EDITO

Madame, Monsieur,
Les 15 et 22 mars prochains, nous allons tous ensemble déterminer l'avenir de Lambersart. Notre ville a besoin d'une dynamique qui réponde enfin aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux de notre époque.

Avec l'équipe de Lambersart en Commun, **je vous propose un projet pour une ville plus juste et plus durable, une ville qui protège et qui émancipe.**

Ce projet repose sur un programme de 115 actions concrètes que nous vous présentons depuis le 30 janvier, et dont vous trouverez les 25 principales mesures dans ce document.

Il s'appuie sur trois piliers qui permettront de le mettre en œuvre avec responsabilité.

La responsabilité s'incarne d'abord dans les 35 femmes et hommes qui m'entourent. Toutes et tous reflètent la diversité des talents de notre ville, que cela soit dans la fonction publique, dans le secteur privé ou dans le domaine associatif. Animés par les valeurs progressistes et humanistes que nous portons, ils s'engagent pour vous servir et pour servir les intérêts de Lambersart. Forts de leurs solides expériences et de leur parcours, ils sont prêts à conduire notre ville vers le renouveau dont elle a besoin.

La responsabilité repose ensuite sur la crédibilité de notre projet. Investir pour améliorer votre quotidien et développer Lambersart est une nécessité qui n'a pas été impulsée par la majorité sortante. Cela ne peut se faire qu'à la condition de ne pas mettre en danger le budget de la ville, comme ce fut le cas avec les majorités précédentes. Aussi, pendant des mois, nous avons mené un travail minutieux en relation avec plusieurs experts en finances publiques. Il a permis d'aboutir à une conclusion claire : **la réalisation de notre programme sera financée sans hausse d'impôts, tout en maintenant l'endettement sous le seuil de celui des villes de même taille.**

La responsabilité se fonde enfin sur la méthode de gouvernance. **Je serai un Maire à 100%,** sans activité professionnelle à côté. **Je serai un Maire à votre écoute, présent au quotidien sur le terrain et proche de vous** avec une permanence ouverte à toutes et tous chaque semaine. **L'équipe à mes côtés sera elle aussi pleinement disponible** pour vous.

Dans notre projet, nous vous proposons également de nouveaux outils participatifs pour que la concertation avec les habitants et tous les acteurs de la ville soit une réalité.

Lambersart en Commun, c'est le vote utile pour mener le changement attendu.

Ensemble, construisons l'avenir de Lambersart.

François SCHMITT,
Candidat à l'élection municipale

NOS 25 ACTIONS PHARES POUR LAMBERSART

UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

Création de 50 places en crèche à des tarifs accessibles pour toutes les familles
Cantine 100% bio sans augmentation des tarifs pendant 6 ans
Assurer la sécurité des déplacements des enfants

UNE VILLE QUI AGIT POUR LE CLIMAT

Un plan local pour le climat
Aide à la rénovation thermique des logements
Création d'un pôle ressource pour le climat

UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE

Création d'une maison du lien social et de la citoyenneté
Amélioration du pouvoir d'achat
Contrat local de santé

UNE VILLE QUI MAITRISE SON AMÉNAGEMENT ET LES MOBILITÉS

Mobilités douces et actives sécurisées
Routes scolaires
Aides à la rénovation thermique des logements
Exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les accédants de moins de 35 ans

UNE VILLE QUI PROTÈGE

Rétablissement de l'éclairage nocturne
Hausse des effectifs de la police municipale
Renforcement de la vidéoprotection et caméras mobiles
Création d'une patrouille de nuit de la police municipale

UNE VILLE QUI ÉMANCIE

Jeunesse et sport

Un espace pour la jeunesse à Canteleu
Construction d'un complexe sportif au Béguinage
Aide à la licence sportive

Culture

Rendre plus accessible l'école de musique et lui garantir un avenir
Développement d'une médiathèque

COMMERCE – UNE VILLE VIVANTE

Valorisation et accompagnement du commerce de proximité

UNE VILLE CITOYENNE

Droit à l'initiative citoyenne
Budget participatif renforcé

UNE VILLE QUI COOPÈRE AVEC LA MEL

Gestion des déchets, cadre de vie mobilités, aménagement urbain et logement, transports en commun et gestion de l'eau



**Absent·e le jour du vote ?
Pensez à la procuration.
Nous sommes à votre disposition !**

Nous contacter :
lambersartencommun@gmail.com
06.25.01.56.37

Nous suivre :
@lambersart_en_commun
[Lambersart en Commun](https://Lambersart_en_Commune)
lambersartencommun.fr